

Etude paysagère pour l'aménagement et la valorisation du site emblématique des Monédières

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Etude réalisée d'octobre 2017 à septembre 2018

BUDGET

18 500 € (FEADER Leader : 64%, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : 16%, autofinancement : 20%)

PARTENAIRES

Atelier de paysagistes Lieux-Dits, Alain Freydet et Yoann Bit-Monnot, élus locaux, habitants, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, GAL Pays de Tulle Vézère Monédières, Conseil départemental de la Corrèze, DREAL Nouvelle-Aquitaine, ABF, CAUE de la Corrèze, Station Sport Nature Vézère Monédières, PAH des Hautes Terres Corrèziennes et de Ventadour, Maison de pays des Monédières, CEN Limousin, ONF, CRPF Limousin, Offices du Tourisme, ferme de la Monédière, association Echo de nos bruyères, etc.

DOMAINE D'ACTION

Elaboration participative de projet d'aménagement

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Paysage

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Site emblématique des Monédières (Suc au May, Puy de la Monédière, Cirque de Freysselines) sur les communes de Chaumeil, Madranges, Veix, Saint-Augustin (19)

Le massif des Monédières constitue un élément paysager majeur du Parc naturel régional de Millevalches en Limousin. En partie intégré au réseau Natura 2000 au titre de la Directive Habitats Faune Flore, il est porteur d'une biodiversité remarquable notamment caractéristique des landes sèches à bruyères et les hêtraies (loutre, chauve-souris, Alouette lulu, Lucane cerf-volant, etc.). La lande sèche s'est développée et maintenue en lien avec une tradition pastorale ancestrale (gardienage à la journée de vaches et brebis) aujourd'hui mise à mal par la déprise agricole, de l'intensification de l'agriculture et de la politique forestière de plantation des milieux secs en résineux.

Le développement relativement récent, en lien avec l'exode rural, de cette forêt résineuse (plantations monospécifiques sur les sommets et les pentes) au détriment des surfaces agricoles impacte fortement le paysage (fermeture des panoramas et points de vue et/ou perception des coupes rases, réduction du paysage de landes, création de pistes forestières et délaissement des chemins creux, murets de pierre sèche, cabanes de berger, etc.). En parallèle, des activités nouvelles essaient de trouver leur place sur le site, comme par exemple la randonnée, les sports de nature ou les activités de vol libre.

Dans ce contexte, le Parc s'est engagé dans la réalisation d'une approche paysagère de ce territoire. Cette démarche, qui s'est déroulée en trois étapes (diagnostic partagé, définition des orientations paysagères et propositions), a permis d'envisager un schéma d'intentions ayant pour ambition de concilier qualité du paysage, production agricole et forestière et développement d'activités (randonnées, parapente, accueil touristique, etc.) en accord avec les enjeux environnementaux du site. Un important travail de concertation a été réalisé avec l'ensemble des acteurs (communes, communautés de communes, agriculteurs, forestiers, propriétaires, partenaires institutionnels, associations, pratiquants sportifs, CAUE, DREAL, animateur Natura 2000, CEN, etc.) lors de plusieurs rencontres et d'échanges animés par les paysagistes mandatés par le Parc. Ainsi, les habitants et partenaires associés ont été invités à des balades commentées, des ateliers cartographiques, une veillée sur l'histoire et les légendes, des visites de site, des réunions de concertation, ou des ateliers participatifs en extérieur pour la co-construction d'esquisses. Le schéma d'intentions projette l'idée d'un paysage idéal qui ferait consensus, permettant à chacun de se positionner par rapport à son action sur le territoire de projet. Outre l'aménagement de quatre sites à enjeu majeur, les objectifs identifiés relèvent de la place à redonner à la lande, de la diversité des motifs et ambiances paysagères, de la perception du relief et de l'ouverture du paysage avec la question de l'exploitation forestière, du patrimoine bâti et végétal et de l'organisation de la découverte du site. A partir du schéma global, de la description des actions à mettre en œuvre et des quatre esquisses réalisées sur les espaces à enjeux, la suite du projet consiste en la finalisation de la programmation du plan d'actions et la concrétisation des projets avec les personnes concernées et en fonction des possibilités de chacun.



PILOTE

Parc naturel régional de Millevalches en Limousin (PNR ML)
7, route d'Aubusson
19290 MILLEVACHES

05 55 96 97 00

accueil@pnr-millevalches.fr

www.pnr-millevalches.fr

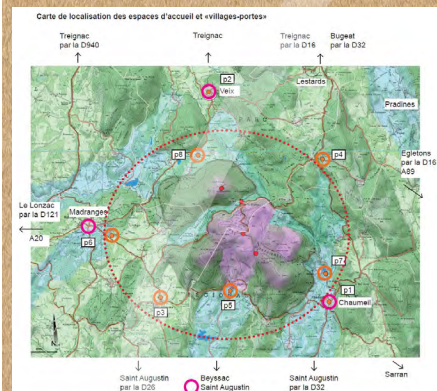


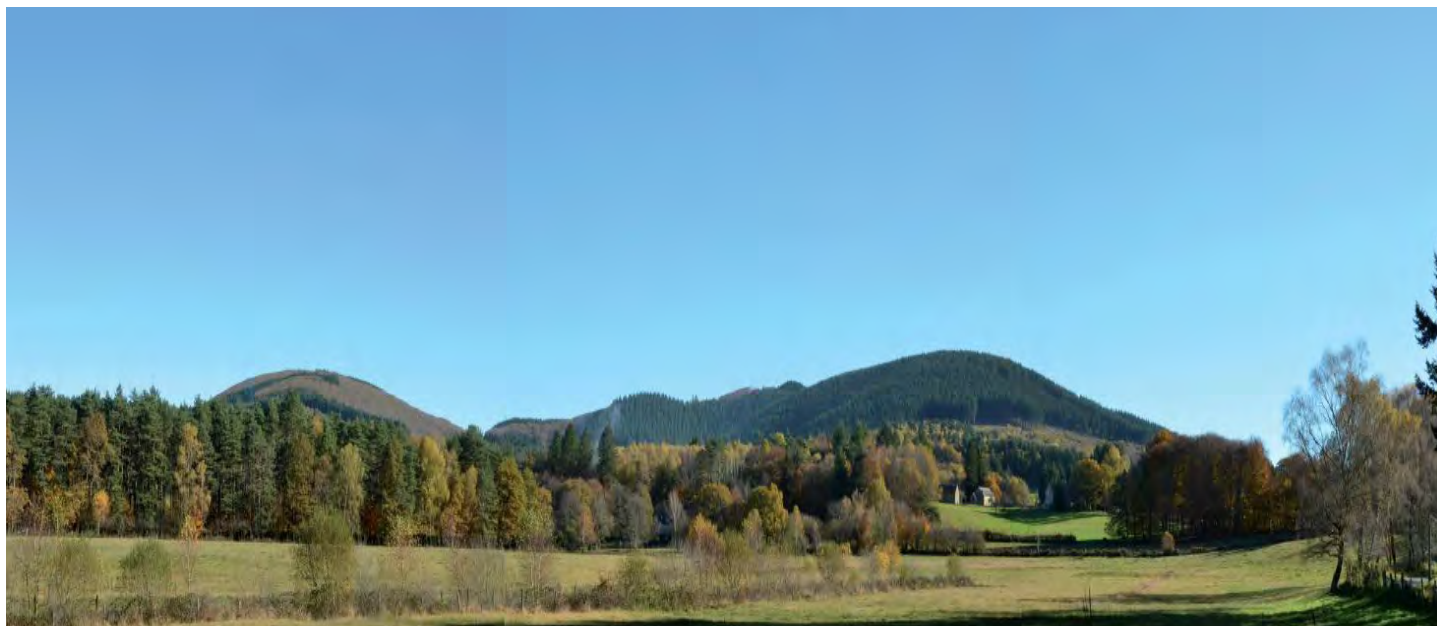
Florence LEPLÉ

Chargée de mission Paysage

05 55 96 97 00

f.leple@pnr-millevalches.fr





RÉSULTATS OBTENUS

- Le travail de diagnostic paysager, qui a fortement nourri le projet, a permis de faire partager une vision cohérente du paysage entre les différents acteurs locaux. Au cours de l'étude, huit temps de rencontre ont mobilisé en moyenne une vingtaine de personnes (habitants, touristes, techniciens, agriculteurs, élus, etc.).
- Les enjeux environnementaux analysés dès le départ comme partie intégrante des lieux n'ont pas été perçus comme une contrainte pour le projet mais un potentiel à valoriser. Les réalisations exemplaires pourront être valorisées pour partager les bonnes pratiques et entretenir les habitudes de travail en réseau. En parallèle, d'autres projets de valorisation paysagère ont émergé sur les différents bourgs ou communes du Massif. Ainsi, le PNR a pu apporter des conseils paysagers sur d'autres lieux et accompagner d'autres actions qui participent de la même

démarche (par exemple la suppression d'un ancien bâtiment préfabriqué sur la place de l'Eglise de Veix).

- Beaucoup reste encore à faire pour concrétiser des éléments du projet mais un des sommets est en cours d'aménagement. Plusieurs outils du Parc sont d'ores et déjà mobilisés (Gestion des milieux, Mesures agro-environnementales, Contrats Natura 2000) pour lutter contre la perte de la biodiversité via le maintien voire la restauration de certains habitats ou populations d'espèces remarquables. Le travail de diagnostic paysager, qui a fortement nourri le projet, a permis de faire partager une vision cohérente du paysage entre les différents acteurs locaux. Au cours de l'étude, huit temps de rencontre ont mobilisé en moyenne une vingtaine de personnes (habitants, touristes, techniciens, agriculteurs, élus, etc.)

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- **Mobilisation des connaissances** de chacun sur le site, temps important requis pour les phases d'animation, nécessité de dépasser une vision « mono-enjeu » de chacun.
- **Suite à l'étude**, manque général de moyens (ingénierie, financiers) et de temps des acteurs locaux révélés comme de véritables freins pour la réalisation de certains projets.
- **Problématique de la forte imbrication administrative** des différents maîtres d'ouvrage potentiels (communes, communautés de communes au nombre de quatre sur le site d'étude, etc.) complexifiant grandement le montage des projets en termes de compétences et de moyens potentiels.

SOLUTIONS APPORTÉES

Mettre à profit plus de temps d'ingénierie, y compris pour la recherche de financement.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

- **Aménagement paysager** du site pour l'accueil du public, création de chemins de randonnées, restauration de milieux et du patrimoine bâti (cabanes de berger, murets en pierre sèche, diverses constructions liées à l'eau), etc.
- **Poursuite de la sensibilisation** des propriétaires pour la mise en application des intentions.
- **Développement d'une nouvelle** notoriété du site reposant sur son identité paysagère et environnementale préservée associée à des activités dynamiques (agriculture et circuits courts, station sports nature, tourisme, etc.)

TÉMOIGNAGE

S'assurer de pouvoir s'investir en animation sur le long terme afin d'être en mesure de conduire l'ensemble du processus du diagnostic aux réalisations finales. Ne pas être trop ambitieux dans les projets si les moyens financiers sont limités et veiller à recueillir le point de vue de tous. En effet, toutes les parties prenantes ne sont pas en capacité de participer ou de s'exprimer devant une assemblée en réunion publique. Il est pourtant important de pouvoir recueillir leur point de vue sous une forme qui leur soit adaptée.